



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Juin 2017



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie communale

Le budget communal

4-5

Les réseaux

5-6

Voirie

Fleurissement

6

Cimetière

École

7

Services techniques

IME

8

La vie des associations

Le Foyer rural

La Confrérie de la Farcidure et
du Millassou

9

L'association des Parents d'Élèves

Le Club des Aînés

La FNACA plus active que jamais !

10

La chorale Cantarella chante
le Pays Basque

Oranges Amères et ses amis

Un tout nouveau bureau pour les

Marchés de Pays

Groupe folklorique « Les Réveillés »

11

A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-
Lagarde-Enval

Jumelage avec Flachslanden : serez-vous
du voyage ?

12

Nouvelles brèves

Un jeune maraîcher orienté « bio »
sur notre commune

Rallye citoyen

Le stationnement devient-il
un problème à Sainte-Fortunade ?

13

« La Bonne Fortune », la bien nommée
Recherche cyclistes VTT et vélo de route

14

Les élus ont la parole

15

Agenda 21

Une lettre d'info électronique
Participer, un peu, beaucoup, ...

2^e café-débat sur les plantes
envahissantes

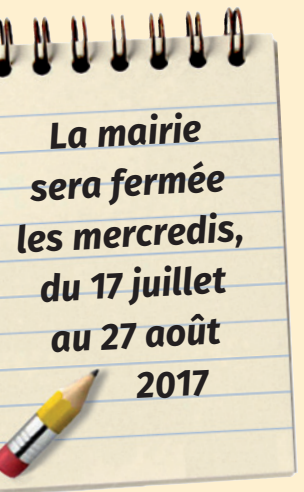
Un atelier « greffage » pour préparer
nos vergers

Le Troc de Plantes a fêté sa 4^e édition !

16

<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !



NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 - **Télécopie** : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A - **N° SIRET** : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin municipal d'information n° 66 juin 2017

Tirage : 950 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Martine DUPIN de BEYSSAT, Aline HAZEBROUCK,
Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - Cérémonie du 8 mai au Monument aux Morts
- Stands sur le Marché aux fleurs, le 14 mai



Agenda 21 : notre commune labellisée et reconnue...

Vous les avez vus fleurir avec le printemps aux entrées du bourg et sur la place de l'Orangerie : les panneaux et le totem « Notre Village, Terre d'Avenir » viennent rappeler à tous que Sainte-Fortunade est aujourd'hui reconnue en tant que commune « Développement Durable ». C'est là le résultat visible de plusieurs années de travail, auquel se sont consacrés élus, non-élus et jeunes en Service Civique.

C'est en fait une double reconnaissance qui nous est ainsi attribuée : celle de l'association « Notre Village », qui promeut l'élaboration des Agendas 21 dans les communes rurales, et celle du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable.

« Développement Durable » est une appellation ambiguë, et qui prête parfois à sourire, n'y voyant là qu'une vague et utopique rêverie environnementale bobo-écolo !

Et même si cette dernière conception ne devrait pourtant pas prêter à sourire, nous sommes bien au-delà de cette seule préoccupation, et tous les ingrédients du « vivre ensemble » participent en fait du menu concocté : les dimensions éducatives, sociales, sociétales, économiques... en sont parties prenantes. La démarche se veut systémique et humaniste. La communication réalisée autour d'elle devrait permettre à chacun de mieux en appréhender les intentions... et les déclinaisons pratiques - certaines étant d'ailleurs mises en œuvre depuis plusieurs mois. La Charte est consultable en mairie ; elle sera bientôt disponible sur le site.

Notre Agenda 21 n'est pas qu'un programme de 43 actions, et pas seulement un projet de mandat : c'est une véritable ambition structurante pour notre commune, pour aujourd'hui et pour demain. Il a vocation à rassembler l'ensemble de nos concitoyens, bien au-delà de leurs sensibilités, dans leur aspiration partagée à vivre et à faire vivre une commune attractive. Le civisme appelé de nos vœux dans le précédent Bulletin ne saurait y rester étranger... la récente - et très belle - mobilisation électorale de nos concitoyens vient démontrer à l'envi que les ressources individuelles et collectives sont bien présentes dans notre commune pour construire et fortifier le lien social.

Cet Agenda 21, c'est le vôtre ; emparez-vous en.

Bien cordialement à tous.

Michel JAULIN

P.-S. : j'en profite pour remercier les acteurs bénévoles de cette réalisation, élus et non-élus, ainsi que l'association « Notre Village » qui nous a accompagnés.

Le budget communal

Au titre de l'année 2016, l'excédent disponible à reporter pour 2017 s'élève à 49 874 €. En 2017, les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement sont poursuivis. De nouveaux contrats ont été renégociés à la baisse. L'investissement majeur concerne la construction du pôle santé (268 200€ TTC de dépenses en 2017, modérées par 126 610€ de subventions attendues). Plus modes-

tement, les travaux de mise en accessibilité seront poursuivis (plan sur 5 ans). Il s'agit de la réfection des toilettes publiques pour environ 40 000€ moins 18 531€ de subventions, quelques équipements pour l'école et les services techniques. Il a été décidé de programmer l'intégralité des dépenses liées au pôle santé sur cet exercice afin de bénéficier des taux d'emprunt encore très avanta-

geux. Le recours à l'emprunt nécessaire est limité au maximum, afin de réduire progressivement l'endettement de la commune.

Les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière sur les propriétés bâties seront augmentés de 2% sur la part communale et passeront respectivement à 7,15% et 10,76%. Celui de la taxe foncière sur les propriétés non bâties restera inchangé à 62,87%.

LE BUDGET EAU

Les dépenses de fonctionnement devraient rester stables. En revanche, les recettes sont en augmentation (consommation en hausse selon les derniers relevés). Les travaux d'investissement concer-

nant la protection des captages sont poursuivis. L'achat d'un micro-tracteur est prévu. La commune portera la réalisation d'un diagnostic commun avec les communes de Cornil et Lagarde-Enval sur les réseaux d'eau.

Chacune des communes nous remboursera sa quote-part.

Un emprunt d'environ 40 000 € sera nécessaire.

LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Les dépenses de fonctionnement augmentent légèrement du fait de la participation aux dépenses de personnel du budget communal

(5 000€). Les recettes sont stables. En investissement, l'achat de matériel pour 18 495€ (avec 2 598€ de subvention), les dépenses pour l'exten-

sion du réseau et les frais de diagnostic sont prévus. Il n'y a pas d'emprunt.

FONCTIONNEMENT 2016 DÉPENSES

- 60 – Achats et fournitures
- 61 – Entretien et maintenance
- 62 – autres services extérieurs
- 62 b – intervenants rythmes scolaires
- 63 – impôts et taxes
- 64 – frais de personnel
- 65 – autres charges (indemnités élus, service incendie, ccas,...)
- 66 – charges financières
- 67 – charges exceptionnelles
- 7 – opération d'ordre

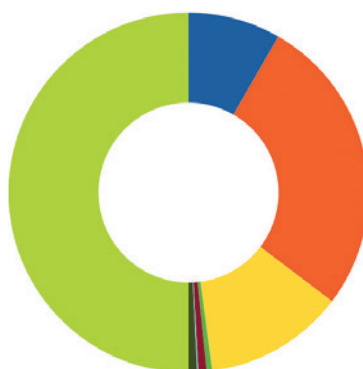


60 – Achats et fournitures	161 547
61 – Entretien et maintenance	142 983
62 – autres services extérieurs	46 858
62 b – intervenants rythmes scolaires	10 126
63 – impôts et taxes	6 664
64 – frais de personnel	685 194
65 – autres charges (indemnités élus, service incendie, ccas,...)	124 292
66 – charges financières	45 805
67 – charges exceptionnelles	50
7 – opération d'ordre	20 000
Total dépenses	1 243 518

4

FONCTIONNEMENT 2016 RECETTES

- 70 – Ventes et prestations (garderie, cantine,...)
- 73 – Impôts et taxes (+ attrib. Tulle AGGLO,...)
- 74 – Dotations et participations (Etat, dot solidarité rurale...)
- 75 – Revenu des immeubles
- 013 – Atténuation de charges (maladie...)
- 77 – produits exceptionnels
- 7 – opération d'ordre



70 – Ventes et prestations (garderie, cantine, ...)	220 333
73 – Impôts et taxes (+ attrib T AGGLO,...)	715 473
74 – Dotations et participations (Etat, dot. solidarité rura	333 179
75 – Revenu des immeubles	12 928
013 – Atténuation de charges (maladie...)	19 873
77 – produits exceptionnels	2 965
7 – opération d'ordre	20 000
Total recettes	1 324 752

FONCTIONNEMENT 2017 Dépenses prévisionnelles

- 60 – Achats et fournitures
- 61 – Entretien et maintenance
- 62 – autres services extérieurs
- 62 b – intervenants rythmes scolaires
- 63 – impôts et taxes
- 64 – frais de personnel
- 65 – autres charges (indemnités élus, service incendie, ccas,...)
- 66 – charges financières
- 67 – charges exceptionnelles



60 – Achats et fournitures	161 163
61 – Entretien et maintenance	121 380
62 – autres services extérieurs	39 460
62 b – intervenants rythmes scolaires	12 500
63 – impôts et taxes	6 800
64 – frais de personnel	647 670
65 – autres charges (indemnités élus, service incendie, ccas,...)	125 100
66 – charges financières	42 500
67 – charges exceptionnelles	400
Total dépenses	1 156 973

FONCTIONNEMENT 2017 Recettes prévisionnelles

- 70 – Ventes et prestations (garderie, cantine, ...)
- 73 – Impôts et taxes (+ attrib. Tulle AGGLO,...)
- 74 – Dotations et participations (Etat, dot solidarité rurale...)
- 75 – Revenu des immeubles
- 013 – Atténuation de charges (maladie...)
- 77 – produits exceptionnels



73 – Impôts et taxes (+ attrib T AGGLO,...)	718 829
74 – Dotations et participations (Etat, dot solidarité rura	317 842
75 – Revenu des immeubles	15 400
013 – Atténuation de charges (maladie...)	11 500
77 – produits exceptionnels	14 100
Total recettes	1 309 281

INVESTISSEMENTS 2017

	Dépenses	Recettes
Pôle santé	268200	126610
Travaux d'accessibilité	40000	18531
Voirie communale	22000	7333
Signalisation	3000	
Éclairage public	5000	
Aménagements paysagers	4000	
École (informatique, mobilier, cuisine)	6250	1200
Mobilier mairie	984	
Signalisation, drapeau	3600	
Matériel services techniques (lame déneigement,...)	6450	1700
Emprunt	129650	
FCTVA 2016		43100
Taxe d'aménagement		10000
Total	489134	208474

Les réseaux

LES DIAGNOSTICS SONT EN ROUTE !

La ville de Tulle a lancé un diagnostic pour ses réseaux d'assainissement collectif. À ce titre, ses services ont sollicité les communes aux alentours afin de réaliser une étude plus large et réfléchir à des projets d'ensemble. Affaire à suivre...

La commune de Sainte-Fortunade a décidé de réaliser un diagnostic de ses réseaux d'eau potable afin d'avoir des éléments concrets sur son état et de permettre d'orienter les futurs travaux. Afin de bénéficier d'aides du Conseil départemental et de l'Agence

de l'eau, le projet est lui aussi réalisé avec d'autres communes (Lagarde-Enval et Cornil). La consultation pour définir l'assistance à maîtrise d'ouvrage est lancée.

4^e TRANCHE DES TRAVAUX DE NEUTRALISATION-MINÉRALISATION-DÉSINFECTION

La nouvelle unité de traitement-minéralisation-désinfection d'Ampinat est en service.

Elle desservira le « Sud Ouest » de la commune.



JOURNÉE MONDIALE SUR L'EAU

Notre journée communale a eu lieu le samedi 25 mars au matin, malgré un public timide et des conditions météorologiques « venteuses ». Les élus souhaitent renouveler leur remerciement aux agents des services techniques qui ont contribué à la réussite de cette journée et également aux techniciens du laboratoire départemental, toujours aussi passionnés dans leurs explications.



Voirie

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS

Voirie communautaire : au titre des travaux financés par l'agglo pour 131 200€ : route de Mialet et route d'Ampinat (en cours), travaux effectués par l'entreprise Eurovia et la préparation est faite par les agents

communaux. Par la même entreprise quartier de Lavergne. Route de Bois Rebuffe et route du Mazet par l'entreprise Pouzol.

Voirie communale : travaux financés par le budget communal pour

25 000€.

Ces travaux sont exécutés par l'entreprise Pouzol : route de Peyrelade, chemin de la Vialatte, route de Rabès, chemin des Torts, route de Lachanal.

Fleurissement

MARCHÉ AUX FLEURS

Le désormais traditionnel marché aux fleurs a eu lieu dimanche 14 mai. Un public de fidèles est venu trouver des fleurs, des plants de légumes, des arbustes, mais aussi de la décoration, des fraises et du miel !



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Nous vous invitons cette année à retirer votre permis de végétaliser en Mairie afin d'embellir alors un peu plus l'espace public. Ce permis vient en complément de votre envie d'embellir vos espaces privés (façade, jardin, balcon...).



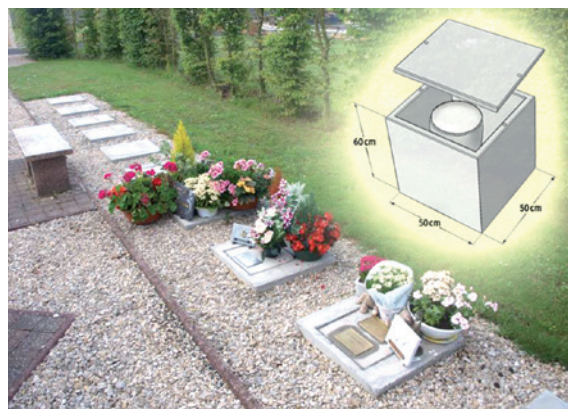
Cimetière

AMÉNAGEMENT DU « CARRÉ 5 »

L'attribution des nouvelles concessions se fait, soit au choix, dans les emplacements restants suite à la procédure de reprise de tombes en état d'abandon (2014-2015), dans les « carrés 1, 2 ou 3 », soit dans un ordre de suite dans le « carré 5 » où les allées viennent d'être réaménagées en raison du ravinement. Pour la partie basse (engazonnée actuellement) et toujours dans ce « carré 5 »,

le nouveau logiciel présentera la forme des emplacements. Ceux-ci seront matérialisés sur le nouveau plan qui sera affiché prochainement. Le « carré 5 » viendra aussi en complément du « carré 6 » où les concessions cinéraires sont pratiquement toutes réservées, vu la tendance de l'évolution.

Un autre type de concession cinéraire dit « cavurne » sera proposé.



GESTION DU TRI DES DÉCHETS AU CIMETIÈRE

Bien trier les déchets de notre cimetière est un acte de civisme dans un lieu de respect et de dignité. La commune a installé récemment 10 nouveaux containers répartis par groupes de deux : un vert pour la terre et les déchets verts et un marron pour le reste (pots, plastiques, papiers...) avec une signalétique bien précise et évidente pour le tri.

Or il apparaît que ce tri n'est pas respecté par trop de familles des défunts, ce qui occasionne un gros

surplus de travail pour nos employés municipaux... des heures qui coûtent cher à tous les habitants de la commune ! En effet le temps passé à retrier se fait au détriment des autres tâches communales qui sont, de fait, reportées. De plus, les déchets mal dirigés peuvent remettre en cause le service du ramassage des ordures ménagères de l'agglomération.

La municipalité compte sur votre conscience civique !



École

L'IME COLLABORE AVEC LES CLASSES DE SAINTE-FORTUNADE

Jeu 13 avril, en présence de Monsieur le Maire, de M^{me} Milcent directrice de l'I.M.E., de M^{me} Chêze directrice de l'école, de M. Broch leur éducateur, de M. Chêze directeur du CSFA, de Marie-Laure, Émilie et Lauriane les animatrices de l'école, et de quelques élus, les élèves de l'atelier menuiserie et sous-traitance de

l'I.M.E. sont venus offrir, autour d'un goûter, le fruit de leur travail aux élèves de l'école communale, dans le cadre des activités périscolaires.

Ils ont fabriqué de magnifiques nichoirs à oiseaux et viendront, dès le retour des vacances, encadrer les élèves de CE2, CM1 et CM2 pour

le montage des 7 pièces de bois ; ensuite, place à l'imaginaire pour la décoration ! Deux années de suite, ces mêmes élèves de l'I.M.E. ont réalisé les décorations de Noël en bois qui ont égayé le bourg et le parc du château. Gageons que ces collaborations ont de beaux jours devant elles.



Services techniques

VICTOR RITA PASSE LE FLAMBEAU À TRISTAN LEMETTRE

Victor Rita a fêté, le 1^{er} février dernier, son départ à la retraite en présence des élus, des agents communaux, notamment ceux des Services techniques avec qui il a travaillé, ainsi que de son épouse.

Victor Rita a été recruté dès mars 2005 au sein de la commune, et définitivement embauché le 1^{er} janvier 2006, après une carrière dans le privé. Le maire a rappelé à cette occasion la disponibilité qui caractérise le travail de nos agents dans des communes de notre dimension, en particulier lorsque surviennent (nuits, week-ends et jours fériés de préférence !) fuites ou autres pépins. Ce service au public mérite d'être souligné.

Le remplaçant de Victor Rita, embauché à l'issue d'une procédure

rigoureuse, et examen de nombreuses candidatures dont plusieurs de qualité, est Tristan Lemettre, un jeune à qui l'équipe souhaite une excellente carrière. Un cadeau collectif (élus et

agents confondus) lui a été remis, ainsi que la médaille de la commune, et bien sûr le traditionnel bouquet à Madame... qui a souvent dû partager Victor avec la commune !



EMBAUCHE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI

Conformément à la délibération du conseil municipal du 27 mars dernier concernant la création d'un emploi d'insertion au sein du

service technique, l'embauche de Didier Valéry est effective en date du 1^{er} avril 2017, dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi,

pour une durée hebdomadaire de 24 heures. Ce contrat est d'une durée initiale de 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois.

Institut Médico-Éducatif

L'IME S'ENGAGE SUR TOUS LES FRONTS !

Depuis le début de l'année 2017, l'IME de Sainte-Fortunade poursuit son engagement auprès des jeunes accueillis en leur proposant des projets qui valorisent leurs compétences et favorisent leur inclusion dans la société.

Le partenariat engagé avec la mairie de Sainte-Fortunade a permis aux jeunes de l'atelier Sous-traitance de mettre sous pli 1500 cartes d'électeurs de la commune et de réaliser

des nichoirs à oiseaux en partenariat avec l'école primaire. Ces jeunes ont ainsi été confrontés à la réalité du monde du travail et se sont inscrits dans un acte citoyen.

Le Concours de la Résistance organisé par l'Éducation Nationale a donné l'occasion aux élèves de la classe IMPRO de s'entretenir avec les personnes âgées de l'EHPAD. Grâce à leurs témoignages, les élèves ont pu réaliser un dossier et un « accordéon »

illustrés évoquant la vie durant la deuxième guerre mondiale. Ils gardent un souvenir fort et touchant de ces rencontres.

De nouveaux projets sont à venir ; les jeunes de l'atelier Horticulture vont notamment fleurir la commune.

L'IME remercie tous les partenaires de leur soutien, et particulièrement la mairie et ses différents services qui nous permettent de réaliser ces projets.



Le Foyer rural

ÇA S'EST PASSÉ AU FOYER RURAL !

Le 29 avril a eu lieu un concert choral. La section Chorale Cantarella a reçu son amie Mendiz Mendi, chorale Basque de Tardets 64, pour ce long week-end du 1^{er} mai. Toutes deux réunissant 60 choristes ont émerveillé plus de 200 spectateurs réunis dans notre église, par des chants les plus variés: du traditionnel basque aux très contemporains et même internationaux. Nos amis basques, guidés par nos choristes, ont découvert Collonges-la-Rouge et Beaulieu le dimanche 30 avril avant de regagner leur beau pays basque le lundi 1^{er} mai.

Le 30 avril, la Marche du Châtelain a compté 52 marcheurs, du débutant au plus émérite, qui se sont élancés sur un nouveau parcours, plus bucolique et tracé de mains de maîtres par Christine, Maryse, Jean-Louis et René, de 10 ou

18 km, au choix du marcheur. Ils ont découvert le «sud» de notre territoire: Riou-Blanquet, Rabès, Lascourbies, le Puy Chabrier, Clairfage, Les Crozes, Chancelade, Le Roc Blanc. Après avoir repris des forces à mi-parcours à un point ravitaillement, ils ont terminé leur périple par la Chapelle des Métayers, offerte à leur visite pour l'occasion. Un « pot de l'amitié » et un petit brin de muguet a permis de finir la matinée. Pour beaucoup d'entre eux, un seul commentaire : « Ne changez rien, à refaire l'an prochain ! ».

Du 25 au 29 mai, notre traditionnel voyage du week-end de l'Ascension a fait découvrir le Pays Basque à 45 membres du Foyer Rural. Nos pérégrinations nous ont fait découvrir la Villa Arnaga et ses jardins à Cambo-les-Bains (demeure d'E.



Rostand), Bayonne et son musée des traditions basques, Saint-Jean-Pied-de-Port, Saint-Jean-de-Luz, la vieille ville et ses spécialités culinaires. Deux incursions sur le territoire espagnol avec la visite de Saint-Sébastien et le village de contrebandiers du col d'Ibardin pour compléter ce long week-end. L'hôtel Bonnet à Saint-Pée-sur-Nivelle nous a reçu, comme à l'accoutumée, dans la simplicité, la sympathie, et avec les bon petits plats basques qui font leur renommée.

ÇA VA SE PASSER AU FOYER RURAL !

Le 24 juin, le Foyer fête la Saint-Jean. Nous vous proposons à cette occasion de venir découvrir les différentes activités du Foyer. De 14 h à 17 h : expositions des sections Loisirs Créatifs, Peinture, Patchwork à la salle polyvalente ; de 17 h à 18 h 30 : démonstrations des sections Danses Populaires, Country, Gymnastique au théâtre de verdure ; de 18 h 30 à 19 h : apéritif-concert de la section chorale Cantarella à la salle polyvalente ; de 19 h à 22 h 30 : repas dansant animé par Patrice Rivière et son Orchestre et la section Patois. Vers 22 h 30 : ronde autour du feu de la Saint-Jean (sous réserve des conditions atmosphériques !) et bal « jusqu'au bout

de la nuit ».

En juillet et août, après validation du projet par la municipalité, se feront les rénovations, isolations et nouveaux aménagements des locaux mis à notre disposition. Ces travaux seront réalisés par les bonnes volontés de notre foyer.

À la mi-septembre, démarrage de la section «Initiation et perfectionnement à l'informatique». Après une première réunion des personnes intéressées le 31 mai, afin de présenter le fonctionnement de cette nouvelle section et découvrir les souhaits de chacun, une organisation, encore modulable, sera mise en place.

Cette activité se déroulera dans la salle



de l'ancienne cantine. Deux animateurs seront à la disposition des deux groupes prévus : l'initiation et le perfectionnement.

La fréquence et les horaires de cette activité restent à déterminer.

Nos activités vont s'interrompre de juillet à fin août. Pour plus de renseignements, contacter Philippe Trémouille au 06 20 57 71 00 à partir de juillet.

La Confrérie de la Farcidure et du Millassou

À l'initiative du Conseil Départemental, les Confréries étaient invitées à faire découvrir la gastronomie Corrèzienne au Salon de l'Agriculture le 1^{er} mars dernier. Nous étions présents pour faire déguster notre millassou et représenter notre commune dont on a pu voir les couleurs dans certains médias nationaux.

La semaine suivante, avait lieu notre vente annuelle de farcidures dans le parc du château. Un grand merci aux Fortunadaises et Fortunadais qui sont venus nombreux pour déguster notre spécialité.

En avril, la Confrérie a participé à la fête du cochon de Neuville et aux chapitres de nos Confréries amies : Les Chevaliers du Boudin de Sainte-Feyre et La Confrérie Mycogastronomique Gaillarde.

Notre prochaine vente de millassous est

fixée au dimanche 25 juin à Tulle à l'occasion du Relais Pour La Vie. Nous vous invitons à venir nombreux pour participer à cette manifestation dont la recette est reversée à la Ligue contre le cancer.



L'association des Parents d'Élèves

L'APE a été très active en ce début d'année 2017. Tout d'abord avec un loto le dimanche 12 février qui a permis aux joueurs les plus chanceux de remporter de nombreux bons d'achats offerts par le magasin Leclerc. Un «Coo-kéo» a également été mis en jeux pour la Quine Belge. Les enfants ont participé à une quine qui leur était réservée et chacun d'entre eux a pu repartir avec un cadeau.

Le traditionnel loto gastronomique a également été tiré par les élèves de l'école. Il a permis de remporter de nombreux lots (viandes et coffrets gourmands de François Tavé).

La soirée déguisée, ambiance Sud-Américaine fut un instant de convivialité où la danse était au rendez-vous, grâce aux platines du DJ «DAV»! Il a maintenu le son jusqu'à deux heures du matin pour le bonheur des danseurs. Pour faire le plein d'énergie entre deux danses, les membres de l'A.P.E. et le barman ont

assuré la buvette et la restauration rapide: assiette à tapas, pizza, sandwich...

Une restauration avec barbecue et buvette, un stand de fleurs et une tombola : voici le mélange du premier vide-grenier de l'A.P.E qui s'est déroulé le 13 mai pendant la Semaine de la Fleur. L'occasion de vendre les objets, livres, jouets, vêtements ou autres que vous n'utilisez plus afin de remplir votre tirelire !

L'A.P.E. organise également la vente de sacs isotherme, pour les pique-niques prévus lors des beaux jours à venir.

Enfin, l'après-midi récréatif se tiendra fin juin pour clôturer l'année scolaire, moment d'échanges entre enfants, parents et personnel de l'école.

Nous profitons de cet article pour lancer un appel aux parents souhaitant participer aux Marchés de Pays (moment convivial et de bonne humeur). Notre



association a besoin de votre aide pour les Marchés de Pays des 7 et 14 juillet ainsi que ceux des 11 et 18 août. Merci de vous faire connaître si vous pouvez nous donner un peu de votre temps en nous écrivant un mail à l'adresse: apesaintefortunade19490@gmail.com

L'APE vous remercie de votre fidélité et de votre investissement lors des différentes manifestations. Grâce à vous, les élèves de Sainte-Fortunade pourront réaliser entre autres, des voyages de fin d'année (Les Jardins de Colette et Vulcania sont programmés pour 2017).

Le Club des Aînés

Le Club des Aînés est toujours partant et heureux de se retrouver pour passer un agréable moment et oublier un instant ses soucis !

Dimanche 26 février, nous étions au restaurant Gorce pour savourer un authentique mets du territoire que l'on appelle communément « Farcidures », une spécialité corrézienne très attendue chaque année par les Aînés ! Le 1^{er} mai

chez Lagarde nous célébrions le muguet, malheureusement absent car déjà passé dans nos jardins. Mais un repas succulent et très copieux nous était servi. Seul le temps fut capricieux, triste, froid et pluvieux. Mais à l'intérieur, nos cœurs étaient contents de se réunir en pensant aux nombreux absents. Certains étaient malades ou convalescents en maison de repos, trois étaient en voyage au

Portugal. C'est le 1^{er} juin que nous avons organisé une journée en Auvergne. Nous avons pu admirer la cité médiévale de Besse, profiter d'une excursion au lac Pavin, découvrir les fontaines pétrifiantes de Saint-Nectaire et suivre la visite guidée de son église. Et le 14 juillet, nous nous retrouverons pour un repas convivial au restaurant Gorce.

La FNACA plus active que jamais !

Les Anciens Combattants sont toujours là, fidèles à leur engagement. Ils ont, comme à l'accoutumée, organisé un très beau 19 mars. La participation massive avait réuni une centaine de personnes et a été suivie d'un repas

digne de cette journée. Après la cérémonie, Auguste Tronche a remis la médaille de la FNACA à M. le Maire et la médaille d'honneur à Jean Prévot et Antoine Rodriguez.

Cette année encore, ils vont participer aux Marchés de Pays et créer la bonne ambiance dont ils sont coutumiers. Leur sortie à Toulouse à la Cité de l'Espace en mai dernier avait enthousiasmé les participants.

Ils vont maintenant préparer le 11 novembre avec une remise de décorations qui sera suivie d'un repas dont ils ont le secret.

Le 8 mai fut aussi l'occasion d'une très belle cérémonie au Monument aux Morts. Les enfants aussi participaient, comme il est de coutume

à Sainte-Fortunade, en lisant un texte avant qu'ils ne déposent la gerbe au pied de la stèle. Nos concitoyens sont toujours très nombreux à se retrouver lors de ces réminiscences et la FNACA offre généreusement son « pot de l'amitié » à la fin de la cérémonie. Acte convivial s'il en est, où cette fois-ci encore, l'Orangeirie suffit à peine à contenir les habitants venus se recueillir et se souvenir.



La chorale Cantarella chante le Pays Basque

Samedi 29 avril à 20 h, notre église était presque trop petite pour accueillir un très nombreux public, venu assister au concert qui avait pour thème « Voyage au Pays Basque ».

Le concert était donné par la Chorale Cantarella du Foyer Rural – créée et dirigée depuis 1995 par Monique Bouysson – et la Chorale Mendiz Mendi. Cette dernière - dont le nom basque signifie « de colline en colline » - est dirigée depuis 1994 par Jacky Rastoul. Elle a été créée en 1983.

Le programme varié proposait musique

sacrée, chant lyrique et contemporain et faisait place bien sûr à de nombreux chants basques. Cantarella s'est jointe à la Chorale Mendiz Mendi pour trois chants basques, dont le célèbre « Her-goak ».

En dehors du concert, cette rencontre a permis aux choristes de Cantarella de faire découvrir à leurs amis de Mendiz Mendi deux belles villes de notre Corrèze, Beaulieu et Collonges-la-Rouge.

Avant de séparer, rendez-vous a été pris. Le prochain concert commun se tiendra cette fois-ci au Pays Basque en 2019.



Oranges Amères et ses amis

Le 1^{er} avril, le groupe Oranges Amères s'est produit à la salle des fêtes de Laguenne. La première partie du spectacle, présenté par Marion, était assurée par la « Compagnie C'est pas Permis ».

Le nombreux public a pu apprécier l'agilité, la dextérité de Boris ainsi que son humour. Après une chanson sur laquelle Boris a exprimé tout son talent, nous avons déroulé notre tour de chant fait d'extraits de nos diffé-

rents albums et de reprises de chansons allant de Yannick Noah, Yves Jamait, Guillaume Grant, Renaud etc... avec le concours appréciable de Cécile Sagaz à la guitare basse.

Nous remercions évidemment le public, très réceptif, la mairie de Laguenne et nos amies des Amitiés Guennoises qui ont officié à la buvette. Quant à nous, nous poursuivons notre route ; nos prochaines étapes seront : Brive, Treignac, Tulle et Grandsaigne.



Un nouveau bureau pour les Marchés de Pays

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a eu lieu le jeudi 30 mars, il a été élu un nouveau bureau : Betty Dhennin, présidente ; Vincent Torrecillas, vice-président ; Elvira Lemoigne, trésorière et Aline Hazebrouck-Perez, secrétaire.

L'association sera heureuse de vous accueillir au cours de cette prochaine

saison estivale 2017, dans le Parc du château, les vendredis du 7 juillet au 18 août... avec des nouveautés au programme.

Le nouveau bureau tient à remercier les associations qui ont bien voulu lui accorder leur confiance en les suivant pour une nouvelle saison.



Groupe folklorique « Les Réveillés »

L'hiver fut rythmé par les différentes veillées intergroupes folkloriques et la soirée cabaret qui a rencontré un vif succès grâce à l'implication des bénévoles de l'association mais aussi à l'énergie communicative de la troupe du son et lumière de Gimel. Les représentations ont été nombreuses en ce début d'année avec notamment l'animation du village étape de Saint-Hilaire-Peyroux pour la dernière édition de Tulle-Brive

Nature.

La tradition fut aussi respectée, avec le ramassage des œufs dans les hameaux de la commune et un accueil toujours sympathique des habitants, même à 3 h du matin ! Merci à eux.



A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval

C'est une première saison très réussie pour notre nouveau club (regroupement à l'inter-saison 2015-2016, 2016-2017 du club de Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval et de l'École de Foot de Laguenne).

242 licenciés (2 équipes seniors, 1 équipe féminine, 1 équipe U17, 1 équipe U15, 2 équipes U13, 2 équipes U11, 23 lionceaux U9 et 22 lionceaux U7).

Lors de la Journée de la Femme et de la Féminisation, Gil Estèves, président de la Commission et Damien Decherf, se sont rendus samedi 11 mars sur les installations de Sainte-Fortunade, lors du match Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval/Allassac. C'est en présence de Jean-François Bonnet, président du District de Football de la Corrèze, Michel Jaulin, maire de Sainte-Fortunade, Nicolas Zajac et Sandrine Pisset, co-présidents de l'A.S. Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval que 16 bénévoles féminines ont été récompensées et que les joueurs des deux équipes leur ont rendu hommage en formant une haie d'honneur.

Label FFF (responsable Jérôme Laroche) : mercredi 12 avril, notre école de foot recevait la visite de certains membres du district : Olivier Coelho CDFA, Gérard Lenoir, vice-président et Florian Peyramard, responsable PEF.

L'objectif étant d'évaluer nos séances U9, U11 et U13 afin d'obtenir le label FFF. L'obtention est en bonne voie. La soirée s'est poursuivie par une réunion entre les édu-

cateurs et les membres du district pour effectuer un bilan sur notre école de foot et aborder les axes d'amélioration.

Bilan sportif : notre équipe première réalise une très belle saison : 3^e de la poule B en 2^e division du Championnat de la Corrèze et quart de finaliste de la Coupe Maurice Leblanc.

Notre équipe B, mélange de jeunes et de moins jeunes, progresse de match en match et est actuellement 6^e de la poule C en 4^e division. À noter que beaucoup de jeunes issus de l'école de foot évoluent régulièrement dans nos 2 équipes seniors.

Belle saison également de notre équipe féminine qui, pour une première année à ce niveau, occupe une place dans le milieu du classement du Championnat Interdistrict à 11 et surtout a atteint les demi-finales de la Coupe de la Corrèze.

Nos équipes jeunes U13, U15 et U17 sont engagées dans le Championnat de la Corrèze et font honneur tous les samedis aux couleurs de notre club. Nos U15 et nos U13 (1) sont bien placés pour monter en division supérieure. Quant à nos lionceaux U7, U9 et U11, ils participent régulièrement, avec beaucoup de plaisir et de talent, à des tournois et des plateaux éducatifs.

Le calendrier des festivités de notre club : dimanche 14 mai, Marché aux Fleurs avec vente de paëlla ; samedi 20 mai, après-midi festif U7-U9 ; vendredi 23 juin : Assemblée Générale ; samedi 1^{er} juillet, tournoi de sixte ; en juillet et août, participation aux Marchés de Producteurs ; samedi 26 août, tournoi féminin et samedi 9 septembre, repas de rentrée.



Jumelage avec Flachslanden : serez-vous du voyage ?

Comme chaque année, le Comité de Jumelage a encore rassemblé de nombreux adhérents lors d'une soirée chaleureuse, le 18 mars dernier, autour d'un repas-dansant et musical. Cette fois-ci, le repas, fort apprécié, avait été préparé par le restaurant l'Étape. Un concours de photos projetées faisaient découvrir certaines facettes de la vie outre-Rhin et Gaëtan Briat à l'accordéon se chargeait d'animer musicalement la soirée et de faire danser les convives. Le gagnant du premier prix de la tombola recevait un jambon offert par les maires de nos communes participant au jumelage, Cornil et Sainte-Fortunade. Les autres lots se composaient des bonnes spécialités allemandes, bière, vin chaud,

et pains d'épices. Enfin, un des prix fut une place gratuite pour le prochain voyage à l'occasion de la Fête de la Bière à Flachslanden.

Le voyage aura lieu du 28 septembre au 2 octobre 2017. La nouveauté cette année est que le départ se fera le jeudi 28 au soir. La visite d'une ville en Allemagne est prévue le vendredi 29, durant le voyage. Le retour d'Allemagne se fera le lundi 2 au soir. Le coût du transport est de 100€ par personne auquel il faudra ajouter les frais de visite de

la ville. Celles et ceux qui ne seraient pas encore membres devront préalablement s'acquitter des 10€ d'inscription à l'association pour profiter des conditions du déplacement. Pour les personnes intéressées, les inscriptions à ce voyage doivent être déposées par écrit à la Mairie de Sainte-Fortunade. À très bientôt donc !



Un jeune maraîcher orienté « bio » sur notre commune

Au lieu-dit Les Chaneaux, Mathieu Alloteau vient de prendre, sur le même terrain, la succession de Nicolas Lestiboudois. Tout nouvellement installé, c'est un jeune maraîcher qui, aidé de sa compagne Kelly, s'inscrit dans une démarche de culture responsable sur la commune.

La municipalité, qui l'a rencontré le 1^{er} avril dernier lors de la journée d'accueil des nouveaux arrivants, se réjouit de cette « brique » importante et complémentaire dans la construction de l'Agenda 21 qu'elle met en place. Comme il nous le dit, Mathieu est très clair dans sa démarche : « Ma production de légumes est de saison, naturelle et diversifiée. Pas de labellisation « Bio » pour l'instant mais une production totalement saine. Aucun pesticides, engrais chimiques... sur nos légumes. Nos semences sont 100% biologiques et non hybrides. Nous soignons les plantes par les plantes ; purin d'orties, consoude,

prêle, décoctions et infusions de plantes. Et nous associons au maximum les cultures pour optimiser la petite surface que nous avons et pour favoriser la bonne santé de nos légumes. Nous travaillons sans labour et en planches permanentes.

Pour ce qui est de la vente de nos légumes, nous sommes pour l'instant tous les mercredis sur le marché de Tulle à la gare. Nous avons déjà mis en place un système de vente à la ferme avec pré-commande par mail (alloteaumathieu@gmail.com), ou téléphone (06 78 07 07 54). La liste des produits disponibles sera envoyé par mail ou SMS aux clients intéressés le mardi soir. Leur réponse devra nous parvenir le jeudi soir au plus tard pour que nous puissions préparer les commandes le vendredi et les mettre à disposition entre 17 h 30 et 20 h sur notre exploitation des Chaneaux. »

N'hésitez donc plus à vous rendre sur



le marché de la gare de Tulle, les mercredis matin, pour profiter de petits légumes tout frais, bichonnés et cultivés naturellement, tout près de chez vous... un trésor de santé à portée de main, trop rare encore aujourd'hui. Et puis, si vous lui demandez, il vous révélera sûrement quelques astuces pour le jardin que vous ne soupçonniez pas !

Rallye citoyen

Le Rallye citoyen s'est tenu le 7 avril dernier dans notre commune. Lors de cette manifestation, plusieurs élèves de 3^e de quelques collèges des environs ont bénéficié d'une multitude d'informations de la part des représentants des services de l'armée, de la gendarmerie, de la police nationale et des sapeurs-pompiers qui les ont, entre

autres, initiés aux gestes de réanimation.

À l'issue de cette journée, le résultat du concours de questions s'est conclu par une remise de cadeaux à chaque élève et par un goûter dans le parc du château.



Le stationnement devient-il un problème à Sainte-Fortunade ?

La richesse de la vie associative à Sainte-Fortunade n'est plus à vanter, et la multiplicité des activités et des manifestations nécessite évidemment une gestion partagée des équipements mis à disposition par la Commune.

Les espaces publics de stationnement sont trop souvent utilisés de façon anarchique, non respectueuse des emplacements, du code, des autres

usagers... voire de la sécurité ! En particulier, les espaces sur et autour de la Place de l'Orangerie sont envahis, en dépit des panneaux et des emplacements tracés au sol, alors que des espaces de stationnement en nombre se trouvent à proximité : qui ne fait pas 80 m à pied lorsqu'il se gare sur n'importe quel parking de ville ?

Merci donc de relayer cette demande auprès de l'ensemble de vos connais-

sances, voisins, amis.

Afin de privilégier l'esprit festif et convivial qui règne habituellement à Sainte-Fortunade, la municipalité a, jusqu'à présent, repoussé les offres d'intervention de la Gendarmerie ; nous souhaitons être en mesure de le faire encore longtemps : mais pour cela, nous avons besoin de votre concours actif.

Par avance, merci !

« La Bonne Fortune », la bien nommée

Qui oserait penser que le commerce de Stan et Roxane Sochaj puisse se contenter du simple nom d'épicerie ? Leur activité et les services qu'ils proposent sont tellement multiples, utiles dans notre commune, variés et complémentaires... qu'ils en sont devenus indispensables !

Début novembre 2015, ce couple dynamique relevait enfin le rideau métallique qui fermait cette ancienne boutique... et relevait un défi par la même occasion : offrir au village une « échoppe-dépannage » doublée d'un service de restauration personnalisée.

En fait, on a presque du mal à imaginer tout ce que l'on peut trouver ici, dans cet établissement ouvert, clair et accueillant.

Décrire le magasin évoque un inventaire à la Prévert : à droite en entrant, vous trouvez l'alimentation traditionnelle (fruits, légumes, fromages, œufs, etc.), produits d'hygiène, boissons à emporter... et même de la nourriture pour vos animaux de compagnie.

Tournez-vous, et vous avez à disposition tabacs, enveloppes, timbres, piles électriques, Française des Jeux, cartouches d'imprimantes, cartes postales ou pour les occasions diverses. Ah ! j'oubliais les recharges téléphoniques et les bouteilles de gaz sont à disposition. À côté, c'est le rayon Presse avec ses journaux, quotidiens, magazines, « Mots fléchés »

et revues variées.

Vous pensiez avoir fait le tour ? Vous êtes loin du compte ! Une « cave » vous propose des vins de France et des alcools pour « les grands ». Quant aux amoureux des décoctions naturelles, ils découvriront le rayon « Les Tisanes Maison » produites par Le Comptoir d'Herboristerie, tout près de chez nous, à Saint-Augustin. Agriculture biologique s'impose ici, c'est évident.

Nos enfants ne sont pas oubliés : ils trouveront des jouets de saison ! « - Une bouée pour étrenner la nouvelle piscine, s.v.p. madame ! »

Et regardez, juste derrière la vitrine, sur un présentoir : Meta van Tintelen de l'Atelier Inanna expose et vend ses très jolies créations décoratives : le lieu devient galerie d'artisanat...

Mais l'imagination ici ne s'arrête pas en si bon chemin. Lorsque le boulanger se repose les lundis, Stan et Roxane prennent le relais. Ils ont la tourte ou la baguette qui vous faisait défaut... et des viennoiseries pour les gourmands.

Vous ressentez une petite lassitude culinaire ? Les mercredis et vendredis soir vous pouvez commander une des 25 pizzas de la carte « faite maison ». Infatigable, le patron vous prépare même, les dimanches à midi, des plats à emporter. Et pour les « surbookés », il cuisinera aussi des repas traiteur si vous avez une occasion particulière. Vous pouvez aussi simplement vous détendre dans le coin



« salon de thé » : le café « Bogota » y est excellent, le thé et le chocolat chaud ne se refusent pas non plus !

Une épicerie dites-vous ? L'Amérique appelait cela un *drugstore*... mais c'était beaucoup plus rustique et les repas préparés ne figuraient pas sur l'ardoise. Il est vrai que les trappeurs se contentaient de bien moins !

Et en terminant un « petit noir » sur la table de bistro, Roxane nous confiait le mois dernier, que pour la Fête des Mères, ils organiseraient une loterie (2€ le ticket). Le tirage a eu lieu le 27 mai dernier à 18 h autour d'un apéritif. Encore une idée simple mais qui rassemble. Nous en avons tous besoin. Ils font leur travail. Ils sont modestes et discrets... mais tellement efficaces et créatifs ! Merci à eux...

Petit rappel : « La Bonne Fortune » est ouverte tous les jours de 7 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h... avec prolongation les mercredis et vendredis jusqu'à 20 h 30. Fermé les jeudis après-midi.

Recherche cyclistes VTT et vélo de route



RECHERCHE : CYCLISTES VTT ET VÉLO DE ROUTE

Nous cherchons encore des cyclistes (VTT et/ou vélo de route) afin de former un groupe pour randonnées hebdomadaires (samedi ou dimanche).

Merci de prendre contact :
thibautfauvergue@gmail.com

Tracer son chemin, toujours...

Ce double espace dédié à une parole politique libre, chacun l'utilise à sa guise, et le lecteur attentif n'aura pas manqué d'en saisir les « nuances » de ton dans le contenu. Le Groupe d'Opposition y trouve là un lieu d'expression, que nous avons souhaité et que nous estimons bienvenu dans son principe. Il y donne parfois des interprétations... surprenantes de la réalité municipale : c'est son droit, à défaut de lucidité ou d'honnêteté intellectuelle.

Nous ne polémiquerons donc pas ; et continuerons à tracer notre chemin.

N'en déplaise à quiconque, le groupe majoritaire

travaille - souvent trop discrètement, convenons-en : le battage d'estrade, ce n'est décidément pas notre truc ! Le Projet validé en 2014 par les électeurs se met en place, progressivement, incontestablement ; le bilan de mi-mandat en témoigne : des avancées, comme des manques, d'ailleurs. Il reste tellement à faire, avec encore du chemin à parcourir : la conscience que nous avons de notre responsabilité collective devant nos concitoyens nous y incite. Nous nous y tiendrons.

Les élus du Groupe

« Sainte-Fortunade demain, Unis et Solidaires » ■

Les élus ont la parole... sur le site aussi !

Une nouvelle rubrique s'invite sur le site de la commune : depuis 2014, le Bulletin s'est enrichi d'une page dédiée à l'expression démocratique des groupes constitutifs du Conseil Municipal. Aujourd'hui, c'est le Site qui ajoute un espace au débat, beaucoup plus réactif que la parution périodique.

À l'instar du Bulletin Municipal, nulle censure n'opposera un frein à l'expression libre.

Des bonnes nouvelles !

Voter est un devoir et un privilège. Les Fortunadais en sont bien conscients.

Une fois de plus notre commune s'est distinguée par sa participation massive aux derniers scrutins électoraux. Sainte-Fortunade avait reçu le Prix Régional du Civisme en 2010 et prouve à nouveau son attachement à nos institutions !

Marchés de pays

L'association des marchés de pays anime notre commune depuis maintenant 20 ans. Véritable rendez-vous estival très attendu des Fortunadais, les marchés attirent aussi de nombreux touristes...

Nous saluons l'engagement et l'enthousiasme avec lequel Sylvain Porta et son équipe ont géré les marchés ces trois dernières années. C'est maintenant un nouveau bureau, sous la présidence de Betty Dhennin, qui reprend avec courage le flambeau des marchés de pays.

Bravo ! Et RDV dans le parc du château ces prochains vendredis d'été !

Et glou et glou et glou...

Ca y est, la dernière tranche de rénovation des unités de traitement de l'eau est achevée, permettant ainsi à tous les habitants de la commune de disposer d'une eau de qualité et ce pour un prix très raisonnable en regard du montant total des investissements engagés pour parvenir à ces fins.

Félicitations à la commission eau et à l'équipe technique pour avoir mené à bien ces chantiers.

Espérons maintenant que le moment venu, nous ne soyons pas obligé de faire cadeau de ce beau bébé tout neuf à l'Agglo que les élus tullistes attendent avec impatience. Tullistes qui disposent du plus mauvais réseau d'eau de l'Agglo et pour un prix sans équivalent !!!

Alors, Monsieur le Maire, nous comptons sur VOUS.

Le groupe d'opposition

« Une nouvelle voie pour Sainte-Fortunade » ■

Une lettre d'info électronique

Si vous souhaitez recevoir régulièrement sur votre boîte mail des informations sur les actions et les projets du programme Agen-

da 21 de Sainte-Fortunade, merci de communiquer votre adresse mail à : agenda21.ste-fortunade@orange.fr en précisant juste « *Inscription à la*

lettre d'infos Agenda 21 ». Nous pourrions ainsi vous avertir en temps réel des événements à venir.

Participer, un peu, beaucoup, ...

Le programme Agenda 21 de Sainte-Fortunade a été constitué par un groupe de personnes composé à la fois d'élus municipaux et de Fortunadais volontaires. La mise en œuvre des actions est à présent pilotée par ce même groupe (le Comité Agenda 21) qui reste ouvert à la parti-

cipation de tous volontaires.

Récemment, une association a été créée : le **Collectif Agenda 21 de Sainte-Fortunade**. Son objectif est d'apporter plus de souplesse dans l'organisation de différentes actions ou événements ainsi que d'ouvrir lar-

gement la participation des Fortunadais aux actions et à l'évolution de l'Agenda 21.

Vous vous sentez concerné(e) ? ... contactez François Bourdarias au 05 55 27 18 83 ou par mail : francois19b@gmail.com

2^e café-débat sur les plantes envahissantes

Le 16 février dernier, au restaurant Lagarde, une quinzaine de personnes assistaient au diaporama commenté par Guillaume Lançon, du CPIE de la Corrèze basé à Neuvic.

Ambrosie, renouée asiatique, raisin d'Amérique, grande berce du Caucase, jussie, ... depuis plusieurs années les plantes exotiques envahissantes se répandent en Corrèze. La commune de Sainte-Fortunade n'est pas épargnée ; la renouée notamment colonise les bords de routes et les rives de la rivière Corrèze. Ces espèces constituent une menace sur la biodiversité. Très résistantes, elles

prennent la place des espèces locales et menacent les biotopes. Certaines d'entre elles génèrent en outre des risques sur la santé causant notamment de graves allergies ou de sévères brûlures de la peau.

Guillaume Lançon a permis à l'auditoire de savoir reconnaître une dizaine de ces plantes ainsi que les méthodes de prévention et de lutte à mettre en œuvre. Chacun peut contribuer à lutter contre ces plantes en signalant leur présence au CPIE qui est l'animateur de l'Observatoire régional des plantes exotiques envahissantes

du Limousin.

Contact CPIE :
05 55 20 88 91 ou 05 55 95 93 79.
Site web : www.cpiecorreze.com



Un atelier « greffage » pour préparer nos vergers

Samedi 11 mars le Collectif Agenda 21 a organisé à l'IME de Sainte-Fortunade un atelier d'initiation au greffage, en partenariat avec la FAL de la Corrèze. « *L'objectif est de valoriser et de préserver toutes les anciennes variétés de pommes présentes sur le territoire* » souligne Séverine Revollet. Elle est responsable du service éducation à l'environnement de la FAL et œuvre depuis

longtemps pour maintenir le patrimoine fruitier local. Les porte-greffes venaient des pépins mis en terre après la Fête de la Pomme de 2012.

Grâce aux conseils de Jean-Claude Chataur, chaque participant est reparti avec son pommier greffé. Un de ces pommiers a été planté par un groupe d'élèves dans le jardin de l'école.



Le Troc de Plantes a fêté sa 4^e édition !

Le Troc de Plantes est désormais bien établi, deux fois l'an, dans le Parc du château. Le 9 avril dernier, de 10 h à 13 h, la rencontre n'a pas dérogé à la coutume. Les passionnés sont chaque fois plus nombreux à participer à cet événement. Les échanges concernent non seulement les plantes, mais pour beaucoup les expériences botaniques person-

nelles heureuses... ou moins réussies (!), tout est matière à enrichissement.

Et les jardiniers, qu'ils soient amateurs ou confirmés, qu'ils viennent seuls, en couple ou en famille, sont connus pour aimer la vie. Ils savent qu'ils peuvent profiter d'un café, d'un thé et d'une part de gâteau qu'un lutin n'oublie jamais de déposer sur

une table dans l'Orangerie. Tradition oblige ! Viendrez-vous en octobre pour la prochaine édition ?

